PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE **Réf. Ville de Wavre:** 23/03 pu1 Bis (EP Ch-Gtx) **Réf. ARNE-DPA**:10014152/ELI.jde **Réf. TPLE:** F061/25018/PU3/2023.1 - **2316123** 

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL

## **ENQUÊTE PUBLIQUE LIMITROPHE - PLANS MODIFICATIFS**

Concerne la demande de plans modificatifs adressée le 06 février 2024 au Collège communal de Chaumont-Gistoux par les sociétés JCX IMMO S.A., Drève du Prieuré 25 à 1160 Auderghem, et BURCO EUROPE S.A., Avenue Franklin Roosevelt 11 à 1050 Ixelles, en vue d'obtenir le permis unique de classe 1, pour un projet de catégorie B, ayant pour objet la construction d'un ensemble de 7 immeubles à appartements (54 logements) le long d'une voirie privée et l'exploitation d'un parking en sous-sol de 84 places dans un bien sis à Chaumont-Gistoux, sur le site du Bois Sonnet, Chaussée de Huy 162, présentement cadastré Chaumont-Gistoux, lère division, section A, parcelles n° 287 - 288 - 289B - 290A/2 - 292A - 295A - 296A - 298B - 298C - 298D - 299A/2 - 640A - 640B et 304S, sur une superficie d'environ 2,3 ha, ainsi que l'aménagement de l'ensemble du site en « bois habité » et d'un accès au site, notamment un tourne à gauche, au départ de la chaussée de Huy.

La demande est introduite, **conformément à l'article 93 § 3 du décret du 11 mars 199 relatif au permis d'environnement,** afin de répondre aux remarques émises par diverses instances dans le cadre de l'instruction du dossier, notamment la Zone de secours du Brabant Wallon et la Cellule GISER du SPW :

- Le déplacement du bâtiment A d'environ 5,20 m et du bâtiment B d'environ 2,50 vers le Sud-Est (glissement de la trame vers le parking, remarque de la zone de secours);
- L'extension du couvrant végétalisé du sous-sol vers l'entrée du site d'environ 59 m² (glissement des locaux régies et gain d'une place de stationnement);
- La modification des escaliers reliant le sous-sol et le rez des bâtiments A, B et C (escaliers extérieurs convertis en escaliers intérieur);
- Le déplacement de quelques arbres à la suite du glissement des bâtiments A et B;
- L'ajout d'arbres au-dessus de l'extension de la dalle couvrant le parking;
- La modification de l'aces au parking (dalles gazon + accès piéton plus large);
- L'ajout de zones plantées pour une meilleure intégration du projet à la suite des modifications apportées au parking;
- La mise en place d'une noue complémentaire(remarque de la cellule GISER)

Le dossier de plans modificatifs a fait l'objet d'une décision des fonctionnaires, technique et délégué, le <u>05 mars 2024</u>, en vertu de laquelle:

- la demande est jugée complète et recevable ;
- le dossier est soumis à enquête publique d'une durée de 30 jours sur l'entité de Chaumont-Gistoux, commune du dépôt ;
- le projet pouvant impacter par sa réalisation les communes limitrophes de Wavre et Walhain, une enquête publique est organisée sur le territoires de ces communes.
- Les délais de procédure sont ceux prévus par le Code de l'environnement pour les établissements de classe 1 (art. D.29-13 § 1er 2°).

Dès lors, la demande initial, accompagnée des plans modificatifs et d'un corollaire à l'étude d'incidences sur l'environnement, établi par le bureau CSD, peut être consultée à l'administration communale de Wavre du **02 avril 2024 au 02 mai 2024** inclus.

DATE D'AFFICHAGE de l'avis d'enquête	OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure) Administration communale	Les <b>observations écrites</b> peuvent être adressées par courrier ou par mail au	Observations verbales sur <u>RDV</u> auprès du Conseiller en environnement
26 mars 2023	02 avril 2024	Pôle Cadre de Vie Service urbanisme place des Carmes, 8 à 1300 Wavre <b>02 mai 2024 de 9h à 12h00</b>	Collège communal place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre pe_pic@wavre.be	M. Pierre Lavendy  ☎ 010 230 455 environnement@wavre.be

L'ensemble de documents est accessible sur **RENDEZ-VOUS** dans les locaux du Pôle Cadre de vie-Urbanisme, <u>chaque jour ouvrable du mardi au vendredi de 9h à 12h00</u> ainsi que <u>les mardis et les jeudis de 16h à 20h</u>.

Le cas échéant, cette demande est à formuler au minimum 24h à l'avance par mail à l'adresse pe\_pic@wavre.be ou par téléphone au 010/ 230.377 de 9h00 à 12h00 (sauf lundi). A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

A peine de nullité, les réclamations et observations écrites, adressées à l'administration communale pendant la durée de l'enquête, devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès de :

des demandeurs		du fonctionnaire technique	du fonctionnaire délégué	Bureau d'études CSD S.A.,
JCX IMMO M. Gael CRUYSMANS Drève du Prieuré, 25 1160 Auderghem ☎ 02 673 07 72	BURCO EUROPE S.A. M. Thibaut DUMORTIER Avenue Franklin Roosevelt 11 1050 Ixelles 20 05 657 20 05	SPW ARnE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi 會 071 654 780	SPW TLPE-DATU Avenue Einstein 12-2° ét. 1300 Wavre ☎ 010-23 11 89	Mme Pauline MOUVET Avenue Prince de Liège 72 5100 Namur ☎081/43.40.47

Les fonctionnaires technique et délégué du Service public de Wallonie sont les autorités compétentes pour statuer sur la demande en cours à la commune de Chaumont-Gistoux.

Wavre, le 26 mars 2024

La Directrice générale f.f

La Bourgmestre,

Charlotte ROULET Anne MASSON